

**FEDERATION FRANCAISE
SPORTIVE DE TWIRLING BATON
ET DISCIPLINES ASSOCIEES**
Commission Formation



Formation
INSTRUCTEUR DE CLUB
UV 1 – Connaissances Administratives

Sommaire

I. Qu'est-ce que le Twirling ?

II. La Fédération

2.1. Historique

2.2. Organigramme de la Fédération

III. Le club

3.1. Qu'est-ce qu'un club ?

3.2. Organigramme d'un club

3.3. Les sections

3.4. Le club et la ville

IV. Les cadres techniques

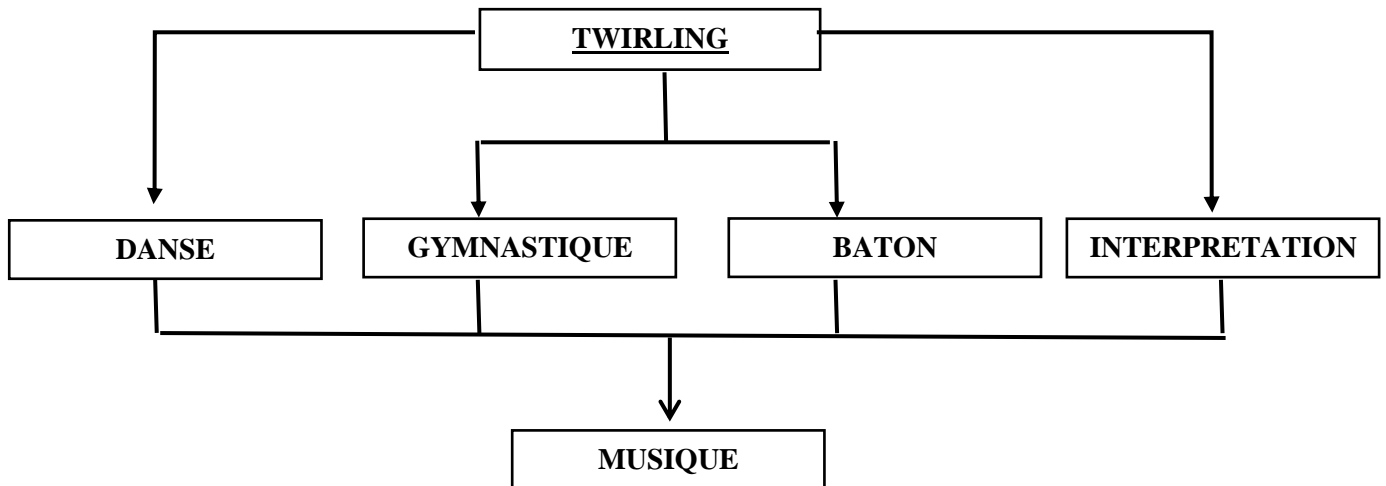
4.1. Organigramme des formations de la filière Enseignants

4.2. Organigramme des formations de la filière Juges

4.3. L'Instructeur de Club

I. Qu'est-ce que le Twirling ?

1.1. Définition



II. La Fédération

2.1. Historique

Historique

En 1965, venu des Etats-Unis, le Twirling fait son apparition en France très timidement

En 1972, nous recevons l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

L'année 1978, restera l'une des dates les plus importantes. Lors du Congrès à Biarritz, une grande majorité de l'assemblée décide de tout mettre en œuvre pour obtenir la délégation de pouvoirs et faire de notre fédération une fédération sportive à part entière comme le sont les plus grandes fédérations comme le football, la gymnastique...Ce qui explique le changement d'appellation, la FFTB est nait.

F.F.T.B = Fédération Française de Twirling Bâton

En 1985, obtention de la délégation de pouvoirs par arrêté Ministériel du 31 décembre 1985

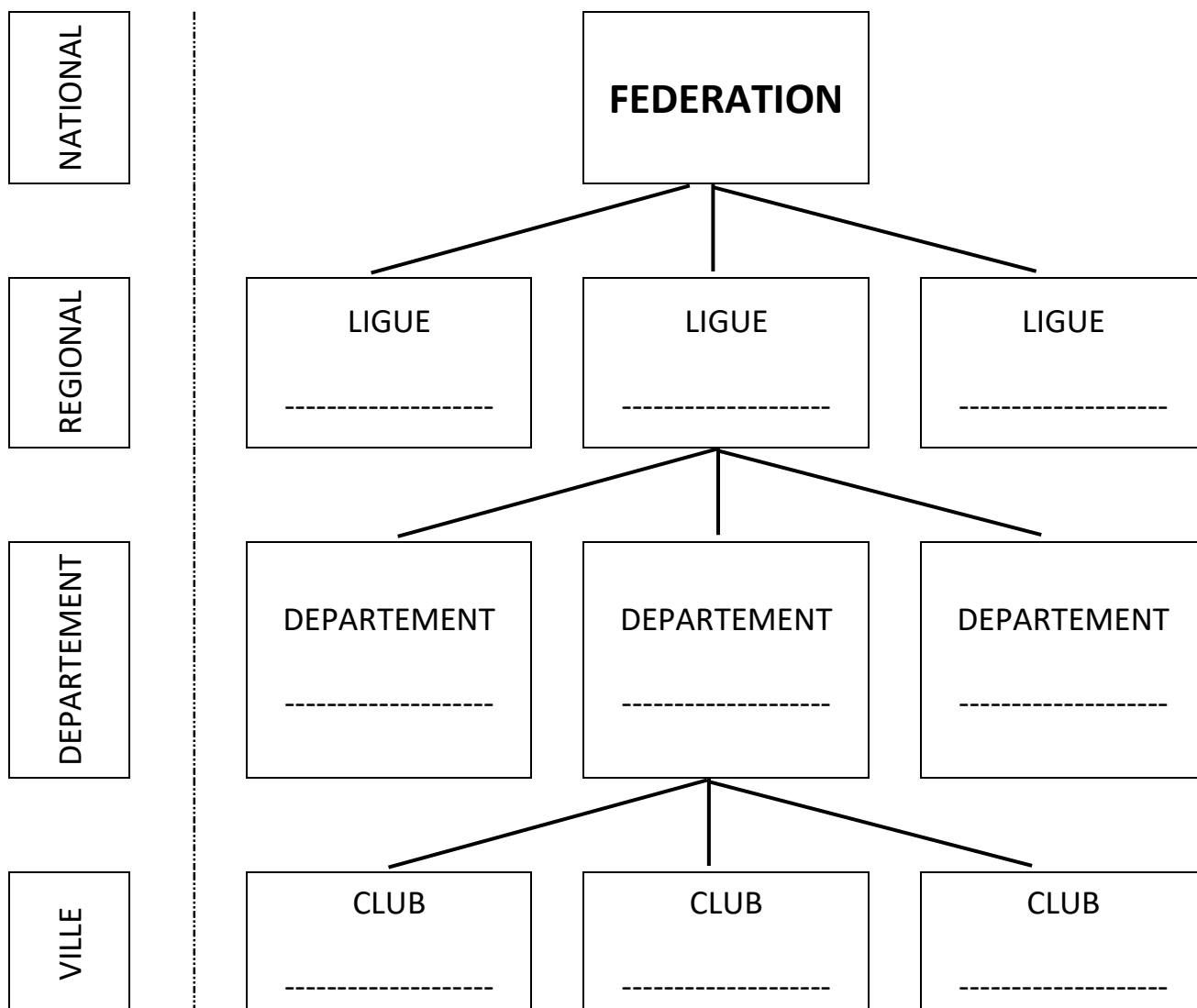
Si dans nos départements et dans nos régions, le Twirling trouve un appui et une place au sein des Comités Départementaux et Régionaux de l'olympisme Sportif (CDOS et CROS), il reste une marche à gravir : le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)

Le 2 avril 1996, notre fédération obtient son adhésion au CNOSF

Plus récemment et après de nombreuses discussions et réunions de travail, les dirigeants de la FFTB et les dirigeants de la NBTA se sont regroupés sous une seule fédération. Ce rassemblement s'est effectué en 2 étapes :

- 1^{ère} Etape **Le 1^{er} octobre 2016** lors de l'AGE, la FFTB a adopté de nouveaux statuts et la FFTB devient la **F.F.S.T.B (Fédération Française Sportive de Twirling Bâton)**
- 2^{ème} Etape **Le 1^{er} avril 2018**, un nouveau Comité Directeur est élu et comporte 16 membres provenant de la FFTB et 8 membres provenant de la NBTA

2.2. Organigramme de la Fédération

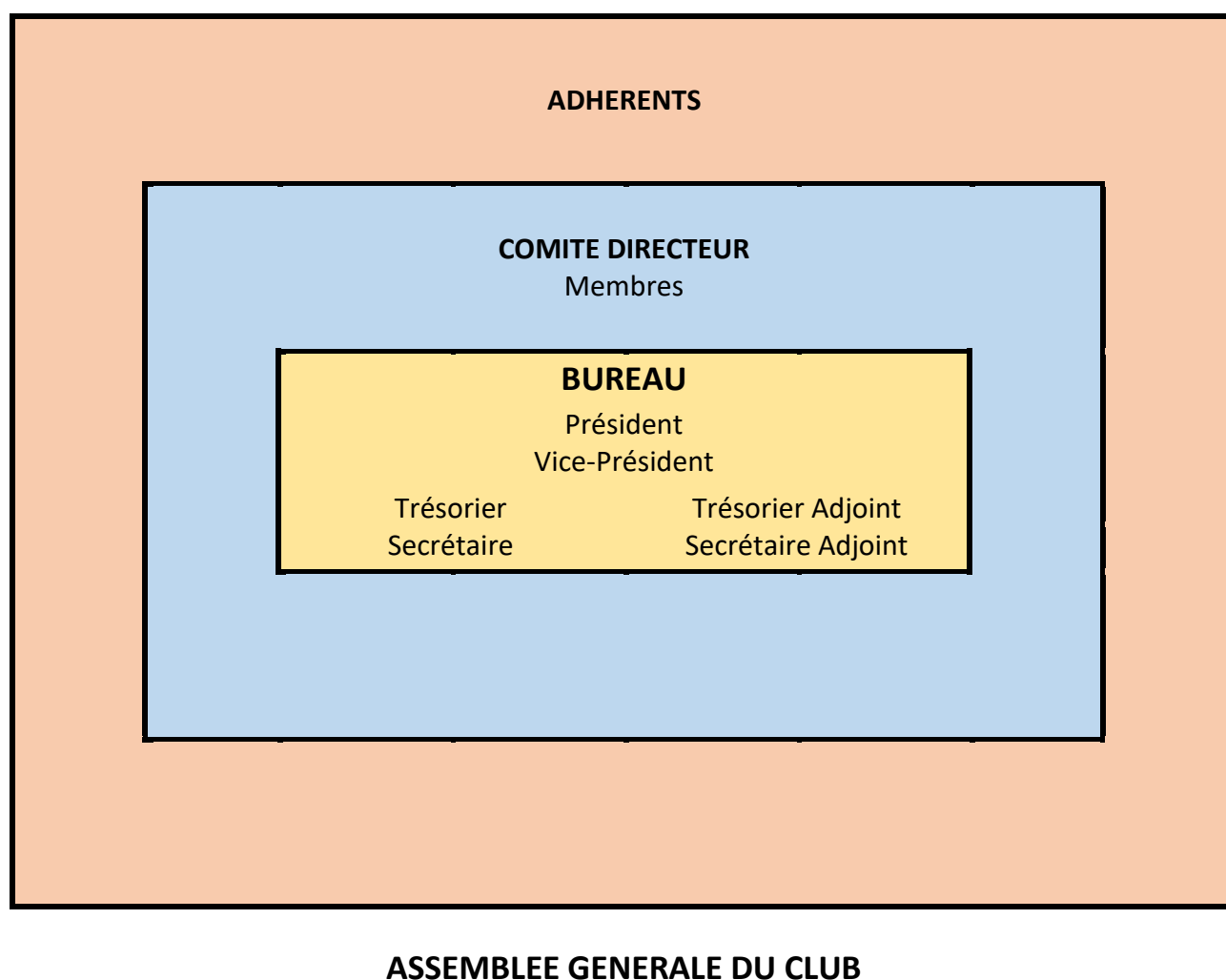


III. Le Club

3.1. Qu'est-ce qu'un club ?

C'est une association loi 1901 à but non lucratif

3.2. Organigramme d'un club



3.3. Les sections

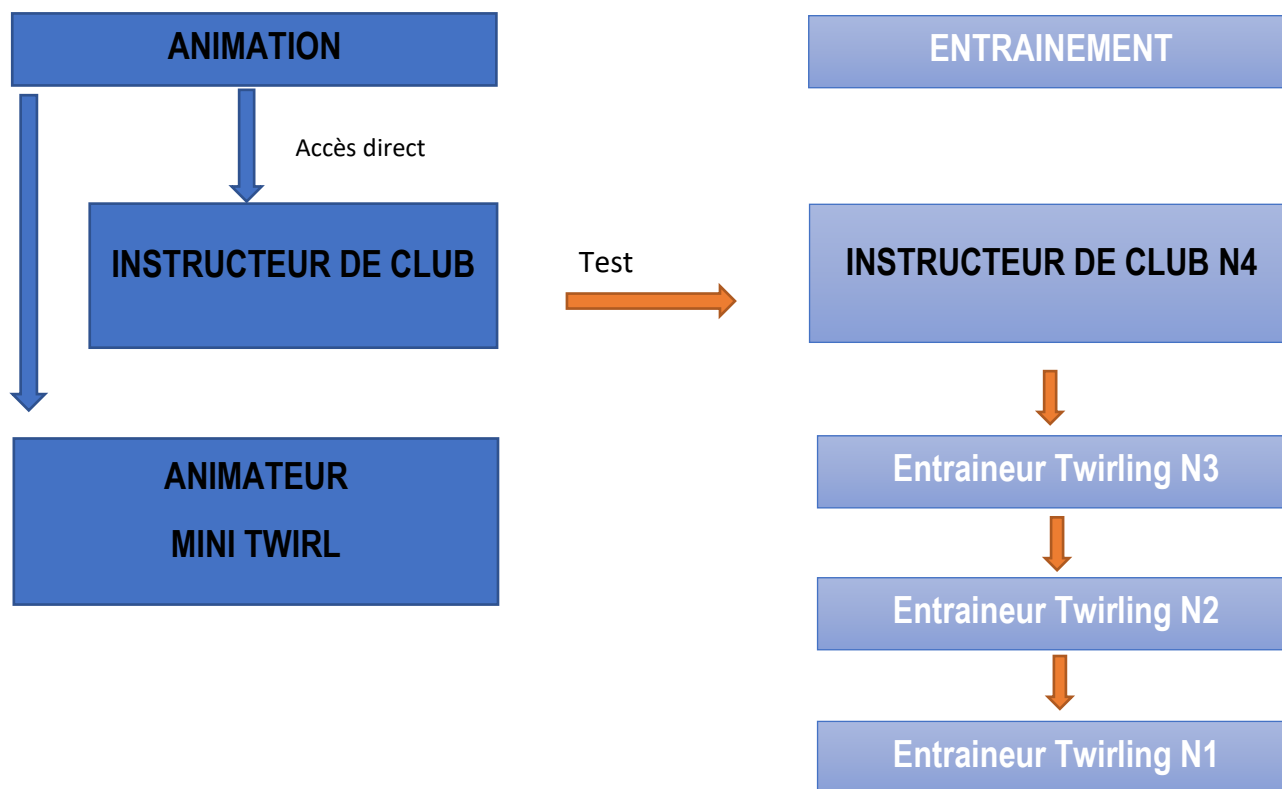
Loisirs	→	Instructeur de Club (IC et ICN4)
Mini Twirl	→	Animateur Mini Twirl (AMT)
Compétitions	→	ETN3, ETN2, ETN1, Initiateur Départemental, Initiateur Régionale, Moniteur Fédéral, Entraîneur National

3.4. Le Club et la Ville

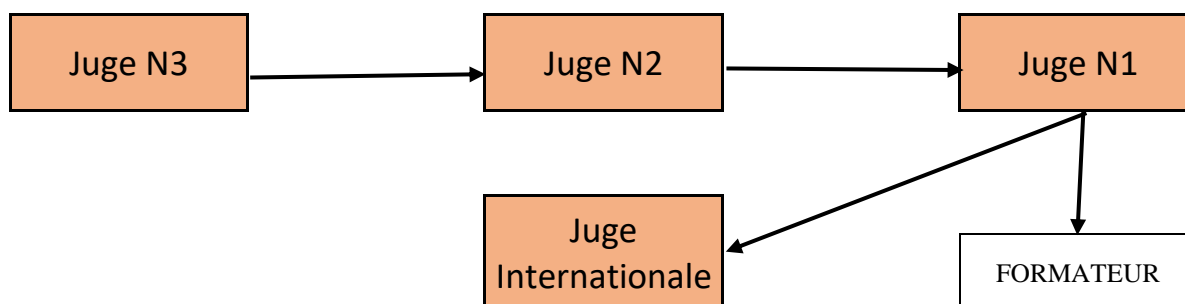
- Liés par la mise à disposition d'installation et d'équipements sportifs par le biais du service des sports. Le club doit en faire la demande préalable en respectant la hiérarchie suggérée par la collectivité locale
- Aides au fonctionnement (subventions, prise en charge des transports pour les déplacements...)
- Club acteur de la vie municipale (manifestation, loto, forum des associations...)

IV. Les cadres Enseignants et Juges

4.1. Organigramme des formations de la filière Enseignants



4.2. Organigramme des formations de la filière Juges



4.3. L'Instructeur de Club

Son rôle et ses missions

Le rôle d'un Instructeur de Club consiste à animer et transmettre des approches pédagogiques pour un public débutant.

Ses missions se limitent à :

- 1) Intervenir bénévolement et exclusivement dans son club
- 2) Animer une séance d'échauffement
- 3) Créer une chorégraphie de type loisir dans le but d'une démonstration en public
- 4) Faire découvrir le 1^{er} Degré Niveau A et Niveau B (de la pratique FFSTB)

Un IC intervient principalement dans son club. Il ne peut pas prétendre à une rémunération, il intervient bénévolement.

Son profil

- Participation à la vie du club
- Qualité relationnelle
- Disponibilité
- Motivé pour l'encadrement

Finalité

- Approche de l'apprentissage
- Création d'une chorégraphie dans le but d'une démonstration en public
- Sensibilisation à la méthode (1^{er} Degré)

Note : Comme tout intervenant sportif, l'Instructeur de Club doit transmettre des valeurs sportives telles que la combativité, le fairplay, le respect des règles et d'autrui...

ANNEXES

Extrait Descriptif du cursus IC

Objectif de la formation

- Faire découvrir l'animation et la prise en main d'un groupe débutant au niveau de l'échauffement et de la chorégraphie.
- Connaître le 1^{er} Degré Niveau A et Niveau B (de la pratique FFTB)
- Connaître les mouvements prédéfinis

Conditions d'accès à la formation

- Être licencié pour l'année en cours,
- Être âgé de 15 ans minimum au 31/12 de l'année d'inscription,
- Être actif au sein de son club,
- Être motivé par l'encadrement,
- Engagement du président de club concernant sa responsabilité dans le suivi du stagiaire ainsi que l'accès au stage d'application dans sa structure (mise en pratique)

Déroulement de la formation

- Formation spécifique : 36h en CNF réparti sur 3 week-end
- Le stagiaire devra remettre un descriptif de son intervention dans son club entre chaque CNF

Validation de la formation IC

- Présence effective en formation
- Bilans individuels établis par le formateur attestant les exigences suivantes :
 - Comportement, implication, motivation
- Attestation du président des actions ou interventions effectuées par le stagiaire au sein du club

→ Délivrance d'une attestation de suivi de formation

La formation IC est le premier palier de la fonction Entraîneur de Twirling. Pour entrer en formation ETN3, il devra passer le Test ICN4. Ce test porte sur :

- Comprendre la structure d'un échauffement
- Connaissance et réalisation du 1^{er} Degré Niveau A et Niveau B (de la pratique FFSTB)
- Test sur les mouvements prédéfinis

La réussite au Test ICN4 est obligatoire pour accéder à la formation ETN3

→ Délivrance d'une attestation de réussite au Test ICN4

Recyclage / Formation continue

Une remise à niveau est conseillée tous les 4 ans

Contenu et volume d'heures de la formation spécifique

- | | |
|---------------------------------|------|
| ➤ Connaissances Administratives | 1h30 |
| ➤ Connaissances Chorégraphiques | 12h |
| ➤ Connaissances Techniques | 4h |

- Connaissances Pédagogiques 2h30
- Connaissance Méthode 1^{er} Degré 9h
- Connaissances sur l'Echauffement 7h

Matériel nécessaire

4 engins

- 1 Obligatoire 1 bâton
- 2 au choix dans la liste 1 ballon, 1 cerceau, 1 ruban, 1 paire de pompon ou 1 corde à sauter...
- 1 au choix dans la liste parapluie, engin lumineux, foulards, balles, massues...

Code du sport

Tout sportif débutant ou champion, s'engage à :

- ❖ Se conformer aux règles du jeu
- ❖ Respecter les décisions de l'arbitre
- ❖ Respecter adversaires et partenaires
- ❖ Refuser toute forme de violence et de tricherie
- ❖ Être maître de soi en toutes circonstances
- ❖ Être loyal dans le sport et dans la vie
- ❖ Être exemplaire, généreux et tolérant

Site internet à consulter :

- Sur le fairplay <http://pfairplay.franceolympique.com>
- Sur le sport sans violence AFSVFP@cnosf.org